

Compte rendu intersyndical de la session d'automne 2002 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

18 au 22 novembre 2002

Rédigé par : P. Bondon (SNCS-FSU), C. Jard (SGEN-CFDT), P. Jorrand (SNCS-FSU), B. Oriola (SGEN-CFDT), I. Queinnec (SNCS-FSU), M. Roussaly (SNIRS-CGC), C. Schwind (SGEN-CFDT), F. Sèdes (SNE-Sup), M. Weinfeld (SNCS-FSU).

Le présent rapport est un résumé des débats qui ont eu lieu lors de la session d'automne de la section 07 du comité national. Ce document n'ayant aucune valeur officielle, ses rédacteurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreurs ou d'omissions. Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus.

Voici la liste des membres qui composent la section :

Pascal Bondon (secrétaire), CR, L2S, Gif-sur-Yvette,
Ali Charara, MC, HEUDIASYC, Compiègne,
Jean-Marc Chassery, DR, LIS, Grenoble,
Yves Chiaramella (membre du bureau), PU, IMAG, Grenoble,
Maxime Crochemore, PU, IGM, Marne-la-Vallée,
Christophe Fonte, IR, CRAN, Vandoeuvre,
Paul Gastin, PU, LIAFA, Paris,
Sylviane Gentil, PU, LAG, St Martin d'Hères,
Michel Habib, PU, LIRMM, Montpellier,
Claude Jard (membre du bureau), DR, IRISA, Rennes,
Philippe Jorrand, DR, LEIBNIZ, Grenoble,
Rogelio Lozano, DR, HEUDIASYC, Compiègne,
Henri Maître (membre du bureau), PU, ENST, Paris,
Bernard Oriola, IE, IRIT, Toulouse,
Isabelle Queinnec, CR, LAAS, Toulouse,
Michel Roussaly, IR, DSI, Meudon,
Robert Saglio, ING, Technicatome, Gif-sur-Yvette,
Camilla Schwind, CR, MAP, Marseille,
Florence Sèdes, PU, IRIT, Toulouse,
Jean-Bernard Stefani, ING, INRIA Rhône-Alpes, Montbonnot,
Michel Weinfeld (président), DR, LIX, Palaiseau.

Eric Domenjoud, CR, LORIA, Villers les Nancy, a démissionné de ses fonctions de membre du Comité National après le concours 2002.

Francis Jutand, directeur scientifique, Luis Fariñas del Cerro, Jacques Citerne, directeurs scientifiques adjoints, Brigitte Vallée, Nicole Bidoit, Hisham Abou Kandil et Serge Fdida, chargés de mission, ont également assisté à temps partiel aux travaux de la section.

Voici un bref rappel des tâches qui incombent à la section lors de la session d'automne. Il s'agit d'examiner les dossiers des unités de recherche associées au CNRS qui sont en renouvellement quadriennal, ainsi que les

dossiers de demande de création d'unités associées ou de rattachement d'unités existantes. Dans chacun des cas, la section établit un rapport et émet un avis qui est transmis aux unités concernées. Elle procède ensuite à un classement de celles-ci.

La section procède aussi à une évaluation biennale des chercheurs CNRS qui recevront un avis sur leurs activités de recherche. L'affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que la désignation de leur directeur de recherche sont proposées par la section qui peut aussi le cas échéant se prononcer sur divers cas particuliers comme des changements d'affectation ou des reconstitutions de carrière.

L'avis de la section peut être aussi sollicité à divers titres. Ainsi, il peut lui être demandé de se prononcer sur des demandes de subventions pour des colloques, revues, ou écoles thématiques, et d'examiner des cas particuliers de chercheurs et de laboratoires.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

1 Ouverture de la session

La section accueille Isabelle Queinnec qui participe pour la première fois aux travaux de la section. Automaticienne au LAAS, elle a été élue le 10 octobre 2002 lors d'une télé-réunion par les membres de la section en qualité de représentante du collège B1 en remplacement de Eric Domenjoud.

2 Exposé de politique générale de Francis Jutand

Le directeur scientifique du département fait part à la section d'un certain nombre de points concernant d'une part le concours 2003 et d'autre part la création des commissions interdisciplinaires.

Nos commentaires :

A) Campagne de recrutement 2003 Le nombre de postes mis au concours cette année dans la section 07 est en réduction brutale par rapport aux deux années précédentes (voir la liste des postes en annexe). Pour les chargés de recherche, nous aurons 10 postes à pourvoir alors qu'en 2002 nous en avons 35 et en 2001, 52. Pour les directeurs de recherche, le nombre de postes disponibles ne cesse de décroître depuis 2001, créant découragement et frustration et obligeant la section 07 à laisser un nombre notable d'excellents chercheurs vieillir dans le statut de CR1 qui n'est bien souvent qu'une impasse. Cette réduction de moyens très importante a été qualifiée par Francis Jutand «d'hésitation stratégique» de la part du CNRS et de son ministère de tutelle vis à vis des STIC. La section 07 quant à elle est très inquiète sur l'avenir des STIC au CNRS. La lettre que le président de la section a adressé sur ce sujet le 17 octobre 2002 à la directrice générale du CNRS est jointe en annexe.

Concernant le concours N°07/03, la section insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un concours affiché, conformément au souhait qu'elle avait exprimé à l'issue du concours 2002. La section n'hésitera pas à inscrire sur sa liste d'admissibilité des excellents candidats dont le profil ne correspondrait pas aux thèmes prioritaires indiqués.

B) Commissions interdisciplinaires Pour mémoire, voici la motion votée par la commission des présidents du comité national (CPCN) en septembre 2002 :

Motion CPCN : La CPCN réunie le 25 septembre 2002 rappelle son attachement au développement de l'interdisciplinarité au sein du CNRS qui est affichée dans les priorités du Contrat d'Action Pluriannuel de l'Etablissement, comme en témoigne l'intérêt que la CPCN a porté au projet de deux jurys interdisciplinaires (cognosciences et astroparticules).

La mise en œuvre de cette priorité sous la forme des CIDs proposés aujourd'hui par la Direction, avec trop d'imprécisions tant sur leur contenu et leur rôle exact, que sur leur mode de désignation, ne lui semble pas répondre de façon appropriée à la mise en œuvre de cette priorité, surtout dans une perspective de baisse de recrutement en 2003.

Dans ce contexte, la CPCN se prononce contre la mise en place des CIDs dès 2003. La CPCN décide de mettre en place un groupe de travail qui a en charge, sur la base des réflexions des sections remises fin 2001 sur l'interdisciplinarité, de faire des propositions pour améliorer la gestion de l'interdisciplinarité au CNRS, et pour améliorer les textes actuels qui réglementent les concours afin d'introduire notamment plus de souplesse dans la composition des jurys de concours. Ce groupe remettra ses propositions au printemps 2003.

Durant la session, la section 07 a voté la motion suivante :

Motion section 07 : La section 07 réunie en session d'automne (18-22 novembre 2002) rappelle son attachement au développement de l'interdisciplinarité. Elle la pratique tout naturellement, souvent avec la collaboration de membres d'autres sections. C'est ainsi qu'elle avait envisagé la perspective de la constitution d'un jury interdisciplinaire avec les sections 29 et 34, afin d'améliorer la procédure de concours dans le cas d'un nombre suffisant de postes intéressant simultanément ces trois sections.

Aujourd'hui, la direction du CNRS a l'intention de créer immédiatement cinq commissions interdisciplinaires (CID). La section 07 est directement concernée par la CID 2 et la CID 3.

La section regrette le manque de concertation qui a entouré la définition du rôle, du périmètre scientifique et des prérogatives de ces commissions. Elle n'en a discuté que dans la perspective de jurys de recrutement interdisciplinaires, et ne découvre que maintenant la proposition de les doter de toutes les compétences des sections existantes du comité national.

Pour ne pas entraver la dynamique pluridisciplinaire à laquelle est attachée la section, elle ne souhaite pas s'opposer à la création des CID, mais entend préciser le rôle qu'elle leur voit jouer dans l'immédiat, et qui sera défendu par ses élus dans les CID.

La section est ainsi tout à fait favorable à ce que les CID constituent des jurys de recrutement pour les postes de CR pluridisciplinaires attribués à ces commissions, sans exercer d'autres compétences pour la durée de la phase expérimentale.

L'arrêté créant ces cinq commissions interdisciplinaires a été signé depuis par notre ministère de tutelle. Les intitulés des CID concernant la section 07 sont :

- CID 2 : Bio informatique, mathématiques et modélisation des systèmes biologiques (sections 1, 07, 17, 23 et 30);
- CID 3 : Cognition, langage, traitement de l'information : systèmes naturels et artificiels (sections 07, 29 et 34).

Les postes mis au concours 2003 dans ces CID sont indiqués en annexe.

3 Évaluation des unités

Après une présentation de ces formations par le (ou les) rapporteur(s), la section étudie chaque unité. Les décisions sont acquises par un vote majoritaire s'il n'y a pas eu de consensus. Un message est rédigé pour chaque unité ainsi que pour chaque chercheur examiné. Il est à noter que les formations ne sont pas seulement évaluées en fonction de l'activité des chercheurs qui les composent, mais aussi du point de vue de la vie collective du laboratoire.

3.1 Examen

La section examine les activités de l'ensemble des chercheurs des unités à mi-parcours de leur contrat d'association. De plus, pour certaines d'entre elles, les formations sont aussi examinées.

3.1.1 Examen des activités des chercheurs uniquement

Sigle	Unité	Localisation	Directeur
LAMSADE	UMR 7024	Paris	E. Paschos
LIPN	UMR 7030	Villetaneuse	J. Vauzeilles
LIAFA	UMR 7089	Paris	D. Krob
Équipe de Combinatoire	UMR 7090	Paris	J. Fonlupt
PPS	UMR 7126	Paris	P.-L. Curien
LORIA	UMR 7503	Nancy	H. Kirchner
LIP6	UMR 7606	Paris	E. Horlait

3.1.2 Examen des activités des unités et des chercheurs

- La section se prononce pour un passage en FRE du LIX (UMR 7650) dirigé par J.-P. Jouannaud, et souhaite examiner de nouveau cette unité au printemps 2004.
- Le section se prononce favorablement pour le rephasage du LAP (UMR 5131) dirigé par A. Oustaloup mais souhaite examiner de nouveau cette unité dans deux ans.
- Le section se prononce favorablement pour le rephasage de ID (UMR 5132) dirigé par B. Plateau.

3.1.3 Examen des groupements de recherche

Avis favorable :

- GDR 2285, Information et communication quantique, responsable : J.-P. Poizat,
- GDR 673, Algorithmique, langage et programmation (ALP), responsable : C. Frougny.

3.2 Renouvellement

3.2.1 Renouvellement d'unités

Avis favorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur
IPAL	FRE 2339	Singapour	P. Mulhem

IRCAM	UMR 9912	Paris	H. Vinet
LAAS	UPR 8001	Toulouse	J.-C. Laprie
LTCI	URA 820	Paris	H. Maître
TIMA	USR 706	Grenoble	B. Courtois
LAGEP	UMR 5007	Lyon	J. Lieto
ICP	UMR 5009	Grenoble	P. Escudier
LIS	UMR 5083	Grenoble	J.-M. Chassery
VERIMAG	UMR 5104	Grenoble	J. Sifakis
AMAP	UMR 5120	Montpellier	F. Houllier
IRIT	UMR 5505	Toulouse	Fariñas del Cerro
CREATIS	UMR 5515	Lyon	I. Magnin
LMC	UMR 5523	Grenoble	A. Le Breton
CLIPS	UMR 5524	Grenoble	J. Caelen
TIMC	UMR 5525	Grenoble	J. Demongeot
LSR	UMR 5526	Grenoble	P. Jacquet
LAG	UMR 5528	Grenoble	L. Dugard
Astrophysique midi-pyrénées	UMR 5572	Toulouse	A. Blanchard
LIP	UMR 5668	Lyon	J.-M. Muller
Physique ENS	UMR 5672	Lyon	S. Ciliberto
LABRI	UMR 5800	Bordeaux	R. Castanet
Biométrie et biologie évolutive	UMR 5558	Lyon	C. Gautier
LTSI	UMR 5516	St Etienne	P. Laporte
SAMOVAR	FRE 2310	Evry	M. Becker
LE2i 2000	FRE 2309	Dijon	M. Paindavoine
PRISM	FRE 2510	Versailles	M. Krir

La section se prononce favorablement pour un passage en UMR des FRE 2310, 2309, et 2510.

Avis favorable avec recommandations :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur
LIMSI	UPR 3251	Orsay	P. Le Quéré
LIRMM	UMR 5506	Montpellier	M. Habib
LEIBNIZ	UMR 5522	Grenoble	N. Balacheff
GRAVIR	UMR 5527	Grenoble	C. Puech

Avis défavorable :

- à la création en UPR de l'UMR 1889 (CNRS-AVENTIS), Marseille, dirigée par J.-M. Claverie,
- à la transformation en UMR de la FRE 2341 (MEDICIS), Palaiseau, dirigée par M. Giusti.

3.2.2 Renouveaulement de fédérations

Avis favorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur
ELESA	FR 8	Grenoble	J.-M. Dion
IMAG	FR 71	Grenoble	Y. Chiaramella

3.2.3 Renouvellement de groupements de recherche

La section ne s'est pas prononcée sur la demande de renouvellement du GDR 1865, Coopération homme-machine pour l'aide à la conduite automobile, dirigé par D. Meizel faute d'information suffisante dans le dossier. Elle examinera de nouveau cette demande au printemps 2003.

3.3 Création

3.3.1 Création d'unités

Pour les avis favorables, la section classe les demandes par ordre de priorité pour l'association.

Avis favorable :

Classement	Sigle	Localisation	Directeur
1ers	TAMCIC	Brest	A. Glavieux
	LIFC	Besançon	J. Julliard
	EURECOM	Sophia-Antipolis	P. Merialdo
	LIRIS	Lyon	B. Péroche
	LACL	Créteil	A. Slissenko
6èmes	LISA	Angers	J.-L. Ferrier
	LRV	Versailles	N. K. M'Sirdi
8èmes	LISTIC	Chambery	P. Bolon
	GILCO	Grenoble	Y. Frein
	PSI	Rouen	J.-P. Pécuchet
	LAI	Lyon	S. Scavarda

Avis défavorable :

Sigle	Localisation	Directeur
ICTT	Lyon	B. David
Grèce Antique	Grenoble	F. Letoublon
CEDRIC	Paris	S.Natkin
LUTIN	Paris	C. Tijus

3.3.2 Création de fédérations

Avis favorable :

- Systèmes et Microélectronique (SyMe), Bordeaux, directeur : A. Touboul,
- Laboratoire Franco-Mexicain d'informatique (LAFMI), directeur : M. Adiba.

Avis défavorable :

– Nanosciences, directeur : J. Cibert.

3.3.3 Création de groupements de recherche

Avis favorable :

- Imagerie, Communication et Désordre (IMCODE), responsable : B. Van Tiggelen,
- Groupement de recherche et développement en optique adaptative (GDR OA), responsable : F. Lacombe,
- GDR STIC-Santé, responsable : I. Magnin.

4 Cas particuliers

La section a traité un certain nombre de cas particuliers concernant :

- le changement de directeur d'unités et la nomination de directeurs adjoints,
- des demandes de rattachement d'équipes dans des unités de recherche et des demandes de rattachement secondaire d'unités à la section 07,
- le changement d'affectation de chercheurs (demandes de mobilité ou de changement de section de rattachement),
- des dossiers de chercheurs que la section souhaite revoir avant l'examen normal,
- des demandes d'évaluations complémentaires émanant d'autres sections du comité national,
- des demandes d'intégration dans le corps des chercheurs,
- des reconstitutions de carrières,
- la titularisation des chargés de recherche stagiaires,
- la nomination de directeurs de recherche pour les entrants,
- des demandes d'accueil en détachement d'enseignants du secondaire.

4.1 Changement de directeur

La section donne un avis favorable aux changements de directeurs et aux nominations de directeurs adjoints suivants :

Sigle	Unité	Localisation	Ancien directeur	Nouveau directeur	Nouveau directeur adjoint
LIAFA	UMR 7089	Paris	D. Krob	J.-E. Pin	
LAAS	UPR 8001	Toulouse	J.-C. Laprie	M. Ghallab	A. Muñoz
ICP	UMR 5009	Grenoble	P. Escudier	J.-L.Schwartz	
AMAP	UMR 5120	Montpellier	F. Houllier	D. Barthélémy	
LMC	UMR 5523	Grenoble	A. Le Breton	G.-H. Cottet	
LSR	UMR 5526	Grenoble	P. Jacquet	F. Ouabdesselam	
LAG	UMR 5528	Grenoble	L. Dugard	A. Barraud	
LAOMP	UMR 5572	Toulouse	A. Blanchard	S. Roques	
LABRI	UMR 5800	Bordeaux	R. Castanet	S. Dulucq	
IRCOM	UMR 6615	Limoges	P. Guillon	A. Barthélémy	
CAMS	UMR 8557	Paris	H. Beresticki	<i>idem</i>	B. Leclerc
GRAVIR	UMR 5527	Grenoble	C. Puech	R. Mohr	M.-P. Cani
LAGEP	UMR 5007	Lyon	J. Lieto	H. Fessi	C. Jallut et B. Maschke

4.2 Demandes de rattachement

La section donne un avis favorable au rattachement secondaire à la section 07 de l'UMR 7593 (Vulnérabilité, Adaptation et Psychopathologie), Paris, hôpital de la Pitié-Salpêtrière, dirigée par R. Jouvent.

La section donne un avis favorable au rattachement secondaire à la section 07 de la FRE 2344 (MMAS, Méthodes mathématiques pour l'analyse des systèmes), Metz, dirigée par F. Alabau.

La section donne un avis favorable au rattachement de l'opération de recherche Économie et Gestion en Sciences Humaines (EGSH) et de l'équipe dirigée par P. Loubaton (Institut Gaspard Monge), Marne-la-Vallée, à l'URA 820. Elle souhaite examiner l'opération de recherche EGSH dans deux ans.

4.3 Changement d'affectation de chercheurs

La section donne un avis favorable aux changements d'affectations suivants :

- V. Berthé de l'IML (UPR 9016) au LIRMM (UMR 5506),
- D. Blamont du LSIIT (UMR 7005) dans une unité de la section 39,
- B. Charron-Bost du LIX (UMR 7650) à MEDICIS (FRE 2341),
- R. Cousot du LIX (UMR 7650) à MEDICIS (FRE 2341),
- M.-D. Devignes du laboratoire Génomique fonctionnelle et biologie systémique en santé (FRE 2571) au LORIA (UMR 7503),
- M. Fliess du CMLA (UMR 8536) à MEDICIS (FRE 2341),
- D. Gabay au CAMS (UMR 8557),
- D. Jeantet du LMP (UMR 5469) au LAP (UMR 5131),
- M. Lassalle du laboratoire de physique théorique (UMR 7644) à l'IGM (ESA 8049),
- P. Nicodème du laboratoire statistique et génome (ESA 8071) au LIX (UMR 7650),
- M. Parigot du laboratoire de logique mathématique (UMR 7056) à PPS (UMR 7126),
- G. Schaeffer du LORIA (UMR 7503) au LIX (UMR 7650).

La section donne un avis favorable au rattachement à la section 07 de M. Gordon, LEIBNIZ, Grenoble.

4.4 Dossiers de chercheurs à revoir

La section souhaite examiner de nouveau au printemps 2003 les chercheurs suivants :

Nom	Grade	Sigle	Unité	Localisation
M. Marzouki	CR1	LIP6	UMR 7606	Paris
P. Hoogvorst	CR1	LTCI	URA 820	Paris
N. Vigouroux	CR1	IRIT	UMR 5505	Toulouse
B. Berthomieu	CR1	LAAS	UMR 8001	Toulouse
C. Bessières	CR1	LIRMM	UMR 5506	Montpellier
J.-C. Faugère	CR1	LIRMM	UMR 5506	Montpellier
C. Thuriot Bertin	CR1	LAAS	UMR 8001	Toulouse
D. Memmi	CR1	LEIBNIZ	UMR 5522	Grenoble

La section souhaite examiner de nouveau à l'automne 2003 le dossier de D. Béroule, CR1 au LIMSI (UPR

3251), Orsay.

4.5 Demandes d'évaluations complémentaires

À la demande de la section 22, la section 07 a examiné le dossier de recherche de J.-C. Jesior et estime qu'aucune de ses activités scientifiques ne relève des compétences de la section 07.

À la demande de la section 02, la section 07 a examiné le dossier de recherche de D. Pignon et estime ne pas pouvoir se prononcer sur les thématiques de ce chercheur.

4.6 Demandes d'intégration dans le corps des chercheurs

La section donne un avis défavorable à l'intégration de L. Devillers (LIMSI), dans le corps des chargés de recherche.

La section donne un avis défavorable à l'intégration de V. Alessandrini (IDRIS), dans le corps des directeurs de recherche.

4.7 Reconstitution de carrière

Après avoir consulté les rapporteurs, la section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire d'ancienneté pour :

Nom	Sigle	Unité	Localisation
L. Amgoud	IRIT	UMR 5505	Toulouse
T. Dang	VERIMAG	UMR 5104	Grenoble
G. Debunne	GRAVIR	UMR 5527	Grenoble
J.-C. Filliatre	LRI	UMR 8623	Orsay
T. Fink	CDC	UMR 0144	Paris
G. Fort	LMC	UMR 5523	Grenoble
F. Havet	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis
N. Hanusse	LABRI	UMR 5800	Bordeaux
J. Kempe	LRI	UMR 8623	Orsay
M.-O. Killijian	LAAS	UPR 8001	Toulouse
R. Laraki	CECO	UMR 7657	Paris
J. Lebrun	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis
I. Magrin-Chagnolleau	Dynamique du langage	UMR 5596	Lyon
J. Montagnat	CREATIS	UMR 5515	Lyon
W. Pasillas-Lépine	L2S	UMR8506	Gif-sur-Yvette
G. Sutre	LABRI	UMR 5800	Bordeaux
W. Triggs	GRAVIR	UMR 5527	Grenoble
M. Tsfasman	IML	UPR 9016	Marseille
R. Vanrullen	CERCO	UMR 5549	Toulouse
S. Zozor	LIS	UMR 5083	Grenoble

4.8 Titularisation des chargés de recherche stagiaires

La section donne un avis favorable à la titularisation des chargés de recherche stagiaires suivants :

Nom	Sigle	Unité	Localisation
L. Amgoud	IRIT	UMR 5505	Toulouse
P. Baillot	LIPN	UMR 7030	Villetaneuse
P. Bas	LIS	UMR 5083	Grenoble
B. Blanchet	LIENS	UMR 8548	Paris
C. Cerisara	LORIA	UMR 7503	Nancy
J. Clement	IGM	ESA 8049	Marne-la-Vallée
J. Cohen Bournez	LORIA	UMR 7503	Nancy
S. Corteel	PRISM	FRE 2510	Versailles
O. Coulon	LSIS	UMR 6168	Marseille
S. Dal Zilio	LIF	UMR 6166	Marseille
T. Dang	VERIMAG	UMR 5104	Grenoble
F. Davoine	HEUDIASYC	UMR 6599	Compiègne
M. Davy	IRCCYN	UMR 6597	Nantes
G. Debunne	GRAVIR	UMR 5527	Grenoble
A. Desolneux	MAP5	FRE 2428	Paris
M. Detyniecki	LIP6	UMR 7606	Paris
I. Fantoni	HEUDIASYC	UMR 6599	Compiègne
J.-C. Filliatre	LRI	UMR 8623	Orsay
T. Fink	CDC	UMR 0144	Paris
T. Floquet	LAIL	UMR 8021	Lille
G. Fort	LMC	UMR 5523	Grenoble
P. Gaudry	LIX	UMR 7650	Palaiseau
G. Gravier	IRISA	UMR 6074	Rennes
N. Hanusse	LABRI	UMR 5800	Bordeaux
F. Havet	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis
L. Imbert	LIRMM	UMR 5506	Montpellier
J. Kempe	LRI	UMR 8623	Orsay
M.-O. Killijian	LAAS	UPR 8001	Toulouse
S. Konieczny	IRIT	UMR 5505	Toulouse
R. Laraki	CECO	UMR 7657	Paris
J. Lebrun	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis
I. Magrin-Chagnolleau	Dynamique du langage	UMR 5596	Lyon
P. Mulhem	CLIPS	UMR 5524	Grenoble
C. Notredame	IGS	UMR 1889	Marseille
D. Nowak	LSV	UMR 864	Cachan
A.-L. Paradis	LPPA	UMR 7124	Paris
W. Pasillas-Lépine	L2S	UMR8506	Gif-sur-Yvette
C. Paul	LIRMM	UMR 5506	Montpellier

D. Peaucelle	LAAS	UPR 8001	Toulouse
D. Rossin	LIAFA	UMR 7089	Paris
S. Salmon-Alt	ATILF	UMR 7118	Nancy
A. Siegel	IRISA	UMR 6074	Rennes
F. Sourd	LIP6	UMR 7606	Paris
G. Sutre	LABRI	UMR 5800	Bordeaux
C. Toffano-Nioche	IBP	UMR 8618	Orsay
R. Vanrullen	CERCO	UMR 5549	Toulouse
G. Vargas-Solar	LSR	UMR 5526	Grenoble
J. Vouillon	PPS	UMR 7126	Paris
I. Walukiewicz	LABRI	UMR 5800	Bordeaux
S. Zozor	LIS	UMR 5083	Grenoble

La section se prononce pour une prolongation de 3 mois du stage d'Emmanuel Giguët au LATTICE, (UMR 8094), Paris.

4.9 Nomination de directeurs de recherche des nouveaux recrutés et confirmation d'affectation

La section approuve les propositions suivantes concernant la nomination des directeurs de recherche pour les chercheurs suivants recrutés au grade de CR2 :

Nom	Sigle	Unité	Localisation	Directeur de Recherche
B. Lass	IGD	UMR 5028	Lyon	C. Krattenthaler
D. Alleysson	LPE	UMR 5105	Grenoble	C. Marendaz
L. Brehelin	BPMP	UMR 5004	Montpellier	O. Gascuel
C. Combet	IBCP	UMR 5086	Lyon	G. Deleage
C. Banderier	LIPN	UMR 7030	Villetaneuse	C. Lavault
B. Bigi	CLIPS	UMR 5524	Grenoble	J. Caelen
P. Bouyer	LSV	UMR 8643	Cachan	A. Petit
O. Brun	LAAS	UPR 8001	Toulouse	J.-M. Garcia
E. Brusseau	CREATIS	UMR 5515	Lyon	D. Vray
D. Catalano	LIENS	UMR 8548	Paris	J. Stern
B. Charlot	TIMA	USR 706	Grenoble	B. Courtois
C. Fontaine	LIFL	UMR 8022	Lille	J.-M. Geib
R. Iosif	VERIMAG	UMR 5104	Grenoble	Y. Laknech
E. Jacquy	ATILF	UMR 7118	Nancy	J.-M. Pierrel
D. Larchey-Wendling	LORIA	UMR 7503	Nancy	D. Galmiche
M. Latapy	LIAFA	UMR 7089	Paris	P. Gastin
N. Lebihan	LIS	UMR 5083	Grenoble	J. Mars
M. Lhuillier	LASMEA	UMR 6602	Aubière	M. Dhome
D. Longin	IRIT	UMR 5505	Toulouse	A. Herzig

N. Marchand	LAG	UMR 5528	Grenoble	M. Alamir
J. Martin	LIAFA	UMR 7089	Paris	J. Mairesse
D. Monniaux	LIENS	UMR 5848	Paris	P. Cousot
J. Monnot	LAMSADE	UMR 7024	Paris	V. Paschos
J. Najim	LTCI	URA 820	Paris	E. Moulines
M. Nikolski	LABRI	UMR 5800	Bordeaux	S. Dulucq
N. Othman	LAGEP	UMR 5007	Villeurbanne	H. Hammouri
Y. Payan	TIMC	UMR 5525	Grenoble	J. Troccaz
C. Prieur	SATIE	UMR 8029	Cachan	H. Abou Kandil
S. Rosset	LIMSI	UPR 3251	Orsay	J.-L. Gauvain
G. Sassatelli	LIRMM	UMR 5506	Montpellier	M. Robert
E. Vassilieva	LIX	UMR 7650	Palaiseau	J.-M. Steyaert
S. Ystad	LMA	UPR 7051	Marseille	J. Kergomard

La section approuve les propositions suivantes concernant la nomination des directeurs de recherche pour les chercheurs suivants recrutés au grade de CR1 :

Nom	Sigle	Unité	Localisation	Directeur de Recherche
B. Katz	LIMSI	UPR 3251	Orsay	C. d'Alessandro
R. Klasing	I3S	UMR 6070	Sophia-Antipolis	J.-C. Bermond

4.10 Accueil en détachement d'enseignants du secondaire

La section émet un avis défavorable aux demandes suivantes :

- Y. Chevalier (LORIA, Nancy),
- M. Dutour (FRE 2413, Paris),
- M. Es Salhiene (USR 706, Grenoble).

5 Examen des demandes de subvention

5.1 Colloques

La section classe les demandes selon les quatre groupes suivants :

Groupe A : avis favorable, colloque à caractère international

- European power electronics 2003 (EPE 2003), responsable : B. de Fornel ;
- 1ère conférence internationale ACM/IEEE sur les méthodes et modèles formels pour la conception conjointe des architectures matériel-logiciel, responsable : J.-P. Talpin ;
- 8th International workshop on parsing technologies, responsable : G. Perrier ;
- Symposium sur le codage d'images-PCS, responsable : C. Guillemot ;
- Physique pour le traitement des signaux et des images (PSIP 2003), responsable : P.-O. Amblard ;
- 5ème Congrès international pluridisciplinaire en qualité et sûreté de fonctionnement (QUALITA 2003), responsable : J.-F. Aubry ;

- International conference on communications (ICC 2004), responsable : A. Glavieux ;
- Traitement de l'information dans la théorie des systèmes et ses applications, responsable : P. Borne ;
- Simulation de chirurgie et modélisation des tissus mous, responsable : M. Cosnard ;
- Modélisation et optimisation des réseaux mobiles, ad hoc, et sans fils, responsable : M. Cosnard ;
- Workshop on models and algorithms for planning and scheduling problems (MAPSP'6), responsable : N. Brauner ;
- Colloque international «les périphrases verbales», responsable : N. Le Querlec ;
- The 5th IEEE international symposium on assembly and task planning (ISATP 2003), responsable : A. Bourjault ;
- Astronomical data analysis and software systems (ADASS 2003), responsable : D. Hegret ;
- 9th International workshop on groupware (CRIWG 2003), responsable : D. Decouchant ;
- Marches aléatoires discrètes, responsable C. Banderier.

Groupe B : avis favorable, colloque national

- Rencontres francophones du parallélisme (RENPAR 2003), responsable : F. Baude ;
- Rencontres ALEA 2003, responsable : D. Gardy ;
- Approches formelles dans l'assistance au développement de logiciels (AFADL 03), responsable : Y. Le Traon ;
- ORASIS 2003, responsable : M.-O. Berger ;
- Traitement automatique des langues nationales (TALN 2003)/rencontres des étudiants chercheurs en informatique pour le traitement automatique des langues (RECITAL 2003), responsable : B. Daille ;
- 4ème Conférence francophone de modélisation et de simulation (MOSIM'03), responsable : J.-C. Hennet ;
- INFORSID 2003, responsable : K. Benali ;
- Performances et nouvelles technologies en maintenance (PENTOM'2003), responsable : O. Senechal ;
- Journées doctorales de l'automatique (JDA'03), responsable : P. Millot ;
- GRETSI 2003, Guy Demoment et Henri Maître.

Groupe C : avis favorable avec remarques pour la direction du département

- Mathématiques appliquées et applications des mathématiques (AMAM 2003), responsable : M. Martin-Deschamps ;
- 5èmes Rencontres terminologie et intelligence artificielle (TIA 2003), responsable : F. Rousselot ;
- 1st French taiwanese conference in computer science, responsable : J.-P. Jouannaud ;
- Journées francophones de la toile (JFT 2003), responsable : G. Venturini.

Groupe D : avis défavorable

- Model to model (M2M), responsable : J. Rouchier ;
- 9ème conférence internationale sur l'effet photoréfractif, matériaux et composants, responsable : G. Pauliat ;
- 12ème Journées francophones de programmation logique et programmation par contraintes (JFPLC 2003), responsable : C.-M. Li ;
- 9ème Journées nationales sur la résolution pratique de problèmes NP-complets (JNPC 2003), responsable : C.-M. Li ;
- Mesures de l'internet, responsable : B. Trousse.

5.2 Écoles thématiques

La section classe les demandes selon les quatre groupes suivants :

Groupe A : avis favorable

- Algorithmique distribuée, responsable R. Guerraoui ;
- Théories et méthodes pour la conception, l'évaluation et l'usage d'environnements informatiques pour l'apprentissage humain, responsable M. Baker ;
- École d'hiver des télécommunications (ECOTEL), responsable A. Ferreira ;
- Exoplanètes-journées d'imagerie à très haute dynamique et détection d'exoplanètes, responsable C. Aime ;
- Formes normales, bifurcations, chaos en automatique : de la théorie vers les applications (LISAC 2003), responsable J.-P. Barbot ;
- École jeunes chercheurs en programmation (EJC 2003), responsable T. Jensen ;
- Intrication et traitement d'information quantiques, responsable J-M. Raimond ;
- École jeunes chercheurs en algorithmique et calcul formel, responsable F. Bassino ;
- Réalité virtuelle et neurosciences, responsable Mestre ;
- Conception et gestion d'une chaîne logistique, responsable Y. Frein ;
- Internet nouvelle génération-réseaux hauts débits et multimédia (ING-RHDM), responsable P. Senac ;
- European summer school on information retrieval (ESSIR 2003), responsable Y. Chiamella.

Groupe B : avis mitigé

- Adéquation algorithmes-arithmétique, responsable M. Daumas ;
- Vers des communications et des applications réseaux plus sécurisées, responsable N. Dausque.

Groupe C : la section n'est pas concernée

- Phonologie et phonétique, responsable N. Nguyen ;
- Technologies de l'information et de la communication et structuration des collectifs, responsable A. Rallet.

Groupe D : avis défavorable

- Analyse harmonique et approximation rationnelle : leurs rôles en théorie du signal, du contrôle et des systèmes dynamiques, responsable J.-D. Fournier ;
- Techniques d'enquêtes : actualité scientifique de la méthode et des outils, responsable T. Ramadier ;
- Utilisation de logiciels en géométrie algébrique réelle et applications, responsable M.-F. Roy.

Concours de recrutement 2003

Les postes mis au concours dans la section 07 sont les suivants.

- N°07/01 : 6 directeurs de recherche de 2ème classe ;
- N°07/02 : 1 chargé de recherche de 1ère classe ;
- N°07/03 : 8 chargés de recherche de 2ème classe, spécialisés en informatique, automatique ou traitement du signal avec les thèmes prioritaires suivants :
 - Réseaux : couche physique, protocole, architecture, mobilité ;
 - Sécurité des accès des échanges et des données ;
 - Extraction de données, fouille d'images ;
 - Robotique, perception et analyse des scènes ;
 - Réalité virtuelle, réalité augmentée ;
 - Architecture et compilation pour systèmes embarqués et systèmes sur puce ;
 - Modèles formels de l'interaction ;
 - Modélisation, commande et sûreté de fonctionnement des systèmes complexes : applications au vivant, aux organisations, ... ;
 - Document : création, indexation, navigation.
- N° 07/04 : 1 chargé de recherche de 2ème classe : Modélisation & systèmes dynamiques en sciences cognitives et sciences sociales, affecté au Centre de Recherche en Epistémologie Appliquée (CREA) à Palaiseau ou au Centre de Recherche en Gestion (CRG) à Paris ou au Laboratoire Transformations de l'Appareil Productif et Stratégies Économiques Sectorielles (LATAPSES) à Valbonne ou à l'Institut Jean Nicod à Paris.

Les postes mis au concours dans la CID 2 sont les suivants et ont tous le même descriptif.

- N°44/01 : 2 directeurs de recherche de 2ème classe ;
- N°44/02 : 2 chargés de recherche de 1ère classe ;
- N°44/03 : 3 chargés de recherche de 2ème classe.

Ces postes sont proposés notamment sur les thèmes suivants :

- Méthodes mathématiques pour l'étude des systèmes biologiques ;
- Modélisation mathématique en médecine ;
- Imagerie médicale ;
- Modélisation des interactions faibles et réactivité des molécules et macromolécules ;
- Bioinformatique : recherche de pharmacophores par criblage haut débit ;
- Analyse des génomes ;
- Bioinformatique des génomes ;
- Génomique et bioinformatique structurales ;
- Développement d'approches informatiques pour le traitement des données d'analyses structurales des macromolécules biologiques (RX, RMN, ME) ;
- Analyse bioinformatique des réseaux d'interaction protéine-protéine ;
- Modélisation des réseaux métaboliques.

Les postes mis au concours dans la CID 3 sont les suivants et ont tous le même descriptif.

- N°45/01 : 2 directeurs de recherche de 2ème classe ;
- N°45/02 : 3 chargés de recherche de 1ère classe ;
- N°45/03 : 2 chargés de recherche de 2ème classe.

Ces postes sont proposés notamment sur les thèmes suivants :

- *Contrôle sensori-moteur et immersion sensorielle ;*
- *Modèles linguistiques et bases neurales du langage ;*
- *Phonétique : aspects physiologiques et physiopathologiques ;*
- *Modèles psycholinguistiques d'acquisition du langage ;*
- *Extraction d'information dans des corpus de textes ;*
- *Modèles neuromimétiques de la cognition.*

Les postes mis au concours dans d'autres sections et destinés au recrutement dans des laboratoires de la section 07 sont les suivants :

- N°13/05 : 1 chargé de recherche de 2ème classe : Observatoire virtuel : Accès, stockage et traitement de données scientifiques réparties dans le domaine de l'astronomie ou des sciences de la planète ;
- N°34/05 : 1 chargé de recherche de 1ère classe : Analyse linguistique de corpus informatisés ;
- N°34/07 : 1 chargé de recherche de 2ème classe : Syntaxe et sémantique multilingue.

Mme G. Berger
Directrice générale du CNRS

17 octobre 2002

Madame la Directrice générale,

Je viens d'apprendre que, lors du Conseil scientifique réuni hier, il a été discuté de la répartition entre les départements et les sections des postes mis au concours en 2003, et que dans ce cadre, la section 07 se verrait attribuer par la Direction générale environ trois fois moins de postes que lors du concours 2002, et par conséquent environ cinq fois moins qu'en 2001.

Une des premières décisions d'importance que vous avez prises au début de votre mandat à la tête du CNRS a été de créer le département STIC, pour remettre à un niveau acceptable les efforts de l'établissement envers les disciplines correspondantes, notoirement insuffisants selon votre propre expression à l'époque, et selon l'opinion de l'ensemble de la communauté concernée. Vous avez animé l'élaboration du projet d'établissement et la mise en place du contrat d'action pluriannuel, souvent invoqués ces temps derniers. Dans tous ces actes à portée stratégique, l'accent a été mis sur la nécessité de faire des STIC un des axes prioritaires de l'action du CNRS, ce qui implique évidemment de leur assurer les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie, qui ne peut se construire et se concevoir que dans la durée et la continuité.

Aujourd'hui, il va de soi que dans les contraintes budgétaires désastreuses que le gouvernement impose à la recherche publique, et tout spécialement au CNRS, aucune communauté ne peut prétendre échapper à la pénurie imposée, qui se traduit en particulier par une réduction globale d'environ 25 % des recrutements. Cependant, l'ampleur des restrictions qui semblent devoir frapper la communauté scientifique représentée par la section que j'ai l'honneur de présider serait tout à fait extraordinaire dans sa démesure, dépassant de très loin le pourcentage cité plus haut, et aurait, si elle devait être confirmée, des effets dévastateurs aussi bien à court terme qu'à plus longue échéance.

Les concours de 2001 et 2002 ont montré l'abondance d'excellents candidats et la sélectivité élevée que la section a mise en œuvre pour proposer des listes d'admissibilité significatives, démontrant aussi bien la qualité de ces candidats que la rigueur dans le choix de ceux-ci. D'autres concours de recrutement se sont adressés aux mêmes personnes, et on a pu constater, de plus, qu'en cas d'admissibilités ou d'admissions multiples, c'est le CNRS qui était choisi le plus souvent, ce que nous avons tous considéré comme un signe très positif. Le profond retournement qui risque de se manifester, et qui serait considéré, à tort ou à raison, comme résultant de la seule volonté de la direction du CNRS, ne pourrait que convaincre nos jeunes qu'il n'y a plus d'espoir dans cette institution, en dépit de toutes les annonces et de tous les signes tangibles qu'ils ont perçus et qui s'effaceraient brutalement. Le dommage ainsi causé serait très long à rattraper, l'image de notre institution en serait durablement affectée, et nos laboratoires lourdement handicapés.

Pour ceux-ci, qui ont beaucoup investi dans des projets à moyen et à long terme, stimulés par une stratégie d'établissement et de département enfin encourageante pour leurs disciplines, et qu'ils appelaient depuis bien longtemps de leurs vœux, la désillusion, la perte de confiance et le découragement (sans parler d'une colère légitime) risquent de supplanter l'enthousiasme nécessaire et de miner une créativité qu'il leur est demandé en permanence de prouver concrètement, ce qu'ils font.

En me faisant, pour l'occasion, leur porte-parole, et persuadé qu'ils vont rapidement à leur tour s'exprimer avec force, je vous demande très instamment de ne pas mettre en œuvre les exceptionnelles restrictions de recrutement que je redoute avec eux, mais au contraire de traiter nos disciplines avec l'équité qui s'impose et en respectant au mieux les engagements, maintes fois invoqués, de notre institution envers celles-ci.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de toute ma considération.



Michel Weinfeld
Président de la section
weinfeld@polytechnique.fr